



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

France Services Chalonnnes-sur-Loire



Les services du quotidien à côté de chez vous

Santé, famille, emploi, démarches administratives...

FRANCE SERVICES

Dans les locaux du Centre communal d'action sociale (CCAS)
4, rue des Poilus • 49290 Chalonnnes-Sur-Loire
franceservices@chalonnnes-sur-loire.fr
Tél. 02 41 74 10 82

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h

Mercredi et vendredi : 9h - 12h

Il est conseillé de prendre rendez-vous.

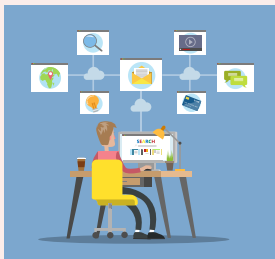


France Services et ses partenaires vous renseignent sur...



VOS DÉPLACEMENTS

- Immatriculation de votre véhicule
- Carte grise de votre véhicule
- Démarches en lien avec le permis de conduire
- Transport solidaire
- Demande de Carte mobilité inclusion pour le stationnement



VOS DROITS

- Faire une demande d'aides : prime d'activité, complémentaire santé solidaire, aide juridictionnelle...
- Effectuer des démarches en ligne
- Créer une adresse email
- Téléservices de la préfecture
- Obtenir une attestation ou un formulaire
- Orienter vers un dispositif de proximité pour l'accès aux droits : justice, Caf, Département...



VOTRE LOGEMENT

- Demande de logement social
- Démarches pour les aides à la rénovation
- Demande d'allocation logement



VOTRE PARCOURS

- Votre parcours socio-professionnel
- Votre retraite
- Votre santé (CPAM, MSA, aide complémentaire santé)
- Vos impôts











VOTRE FAMILLE

- Aides aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux familles
- Accompagnements en cas de changements et de difficultés familiales




...ET TOUTE AUTRE DEMANDE

Les permanences de France Services

France Services, 4 rue des Poilus → SUR RENDEZ-VOUS

	Caisse d'allocations familiales → Technicien → Travailleur social	www.caf.fr 32 30 (gratuit) 02 41 22 38 38	Jeudi de 9h30 à 11h30 (Sauf vacances scolaires) Mardi et vendredi De 9h à 12h
	Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)	Ameli.fr 3646	Mardi de 9h30 à 12h (Sauf vacances scolaires)
	Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic)	02 41 80 68 13	Du lundi au vendredi De 9h à 12h30 Et de 14h à 17h
	Caisse d'assurance retraite Et de la santé au travail (Carsat) → Technicien → Service social	09 71 10 39 60 36 46, dire "service social"	3 ^e mardi du mois De 9h à 11h30 Et de 13h30 à 16h Jeudi de 9h à 12h
	Conciliateur de justice	02 41 74 10 82	Mercredi de 9h à 12h
	Espace Info Energie Accompagnement technique	02 41 18 01 08 www.info-energie- paysdelaloire.fr	4 ^e mardi du mois De 13h30 à 17h30
	Maison départementale des solidarités (MDS) → Assistant social, puériculteur, éducateur Service insertion RSA	02 41 21 51 00	Du lundi au vendredi
	Mission locale Angevine Accompagnement socio-professionnel des jeunes 16-25 ans	02 41 24 16 00 07 70 00 63 91	Lundi 14h à 17h Autres permanences à Simone Iff

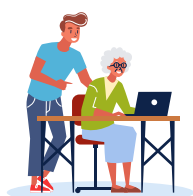
France Services, 4 rue des Poilus → SANS RENDEZ-VOUS

	Direction Générale des Finances Publiques		Lundi 14h à 17h
	Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) Aides à la rénovation énergétique	02 41 88 87 03	4 ^e mardi du mois De 9h à 11h30
	Centre communal d'Action Sociale Aides sociales, Logement social, transport solidaire, dossiers Maison Départementale de l'Autonomie	02 41 74 10 82	Du Lundi au Vendredi De 9h à 12h Lundi, mardi et Jeudi De 14h à 17h

Faire des démarches en ligne dans les locaux France Services



Sur place, vous trouverez un **ordinateur** connecté à Internet, une **imprimante** et un **scanner**, en consultation libre, ou avec un accompagnement par un agent.



Pour toute démarche en ligne, il est nécessaire de disposer d'une adresse email unique par individu et du mot de passe associé.

Si tel n'est pas le cas, merci de le signaler lors de votre prise de rendez-vous, nous prendrons le temps d'en créer un ensemble.



Le saviez-vous ? Avec **France Connect**, il vous suffit d'un **seul identifiant et mot de passe** pour toutes vos démarches. Si vous disposez déjà d'un compte sur *impots.gouv.fr*, *ameli.fr* ou *msa.fr*, grâce à France Connect vous n'avez plus besoin de créer de nouveaux comptes sur chaque site administratif.